Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 24 (1936)

Heft: 475

Buchbesprechung: Publications reçues

Autor: A. de M.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les Femmes et la Société des Nations

Protection de l'enfance

Faisant suite aux séances du Comité contre la traite des femmes, encore en session au moment où nous mettons sous presse, le Comité pour la protection de l'enfance entrera en séance lundi prochain 27 avril. A son ordre du jour figurent toute une série de questions d'intérêt capital: cinématographe récréatif, placement famalial, âge de la responsabilité pénale, enfants illégitimes, abandon de famille, activité touchant à l'enfance du Bureau International du Travail, de l'Organisation d'hygiène, de l'Institut international du cinématographe éducatif... Nous ne saurions donc trop engager tous ceux qui le peuvent parmi nos lecteurs et lectrices à suivre les discussions qui vont s'engager, entre spécialistes venus de plus de quinze pays, sur la base de documents, véritables mines de renseignements internationaux, préparés par le Secrétariat. Les séances sont publiques et ont lieu à l'ancien Secrétariat (quai Wilson).

Paix et radiodiffusion

La S. d. N. vient de convoquer pour le 3 septembre prochain une conférence internationale chargée de conclure une Convention sur l'emploi de la radiodiffusion dans l'intérêt de la paix, Convention dont le texte préparé par l'Institut de Coopération intellectuelle a déjà été soumis à tous les gouvernements. Ce qui est intéressant, en outre de l'idée à la base de cette Convention, c'est qu'ont été invités à cette Conférence internationale, non seulement tous les Etats membres de la S. d. N. mais encore ceux qui n'en font plus ou pas encore partie, tels que l'Allemagne, les Etats-Unis, le Brésil, le Japon, l'Egypte, etc.

La polygamie en Egypte

De toutes les revendications féministes en Egypte, celle qui rencontre le plus d'opposition et les plus violentes attaques est la demande de l'interdiction de la polygamie.

Une vive campagne fut menée autour de ce problème lorsque l'Union des femmes égyptiennes présenta, l'année dernière, au Président du Conseil un certain nombre de demandes concernant les droits de la femme. Quelques-uns voient dans ce désir de supprimer la polygamie une insubordination à la loi coranique qui, d'ailleurs n'a fait que tolérer cette vieille institution sociale dans un temps où l'état général des mœurs ne permettait même pas d'envisager sa disparition. Cependant, cette coutume a été prohibée dans plusieurs Etats musulmans, tels que la Turquie, l'Iran, et d'autres pays, tels que l'Inde et la Syrie, luttent pour son abolition. Du reste, en Egypte la population féminine est presque égale en nombre à la population masculine, et les classes fortunées et moyennes n'appliquent déjà plus cette coutume périmée. Reste la classe ouvrière et rurale, où le mari polygame considère surtout le profit qu'il retirera du travail de ses épouses et de leur nombreuse progéniture.

Les féministes égyptiennes réclament que, dans la nouvelle Egypte qui est en train de s'ériger, la femme ait, comme dans l'antiquité, une place digne et respectée, si l'on veut qu'elle exerce une influence bienfaisante sur ses enfants, dans la société et dans l'Etat. S. F.

Les femmes et la paix

N. D. L. R. — *Bien qu'après les décevantes récentes journées de Genève, les textes que nous publions ci-après aient surtout un intérêt documentaire, nous estimons d'autant plus nécessaire de faire connaître l'effort accompli vers la paix par les organisations féminines, au cours de ces dernières semaines, effort qui est un gage de la continuation d'une activité d'autant plus intense que les circonstances sont plus troublantes.*

Protestation contre la guerre des gaz

Nous ne croyons pas que beaucoup de journaux suisses aient publié l'émouvant appel lancé par la princesse Tschai, présidente de l'Association des Femmes éthiopiennes, à la Section fémiféminine de l'Association pour la S. d. N. que préside Lady Gladstone. Nous pensons donc utile de le reproduire ci-après:

« *Sept jours durant, l'ennemi a bombardé sans interruption, avec des gaz terribles, les armées et le peuple de mon pays, y compris les femmes et les enfants.*

« *Nos soldats sont braves; ils savent qu'ils doivent accepter les conséquences de la guerre.*

« *Mais, contre ces gaz atroces, nous sommes sans protection; nous n'avons pas de masques, rien.*

« *Les souffrances et les tortures endurées sont au delà de toute description. Des centaines de nos concitoyens hurlent et gémissent de douleur.*

« *Un grand nombre d'entre eux sont méconnaissables, la peau de leur visage étant entièrement brûlée. Ce sont des faits!*

« The Ethiopian Women's Association *a décidé de lancer un appel aux femmes à travers le monde, afin qu'elles usent de leur influence pour faire cesser l'emploi de ces effroyables méthodes.* »

Le Comité des Organisations féminines internationales pour la paix et le désarmement, dont l'activité est bien connue de tous nos lecteurs, ne pouvait rester silencieux devant pareil cri de secours. Aussi, sans se faire d'illusions quant au résultat, mais avec le sentiment très net de soulager la conscience de beaucoup, a-t-il immédiatement rédigé la protestation suivante, qui a été remise à M. de Madariaga, président du Comité des XIII.

En tant qu'organe représentatif de millions de femmes de toutes races, de toutes convictions et de toutes nationalités, le Comité pour la Paix et le Désarmement créé par les Organisations Féminines Internationales est amené à répondre à l'appel que la Princesse Tsehai, Présidente de l'« Ethiopian Women's Work Association » *a lancé aux femmes du monde entier, leur demandant leur aide contre l'agonie qu'impose à son peuple et notamment aux femmes et aux enfants dans les villes et les villages, l'emploi de gaz par les armées italiennes.*

En tant que femmes, et bien que nous n'ayons aucune illusion sur l'humanisation de la guerre, il nous est particulièrement odieux de penser que la population civile, sans défense, est victime de ces attaques. Celles-ci, de plus, constituent une violation formelle et délibérée du Protocole de 1925 sur l'emploi des gaz asphyxiants, par lequel l'Italie et l'Abyssinie sont liées, alors qu'aucune nécessité de défense militaire du territoire ne peut être alléguée.

Cette violation du Traité est d'autant plus flagrante que les deux pays ont accepté l'appel du Comité des Treize quant au règlement pacifique du conflit par voie de négociations. Alors que l'on cherche les termes d'un accord susceptible de solutionner le conflit, une campagne de terrorisme est menée.

En face de ces faits, nous désirons protester auprès du Comité des Treize contre l'emploi de ces méthodes. Nous demandons au nom de l'humanité, à tous ses membres, de chercher avec énergie et persévérance les moyens les plus efficaces pour mettre fin à cette guerre et solutionner le conflit selon les principes de la Société des Nations.

Nous nous permettons d'informer ce Comité que nous envoyons copie de cette protestation au Comité International de la Croix-Rouge, ainsi qu'aux femmes de tous les pays, en insistant auprès d'elles pour que chacun fasse tout ce qui est en son pouvoir pour en nantir l'opinion publique.

La situation internationale

D'autre part, ce Comité (dont l'activité a repris un grand essor depuis le retour de Miss Dingman, sa présidente, qui est maintenant libre de lui consacrer tout son temps et ses forces) s'est très vivement préoccupé de la situation internationale telle que l'a créée le geste de l'Allemagne du 7 mars. Toujours soucieux d'équité, il a fourni à de nombreux membres des organisations internationales à Genève l'occasion d'entendre des débats aussi courtois qu'objectifs, au cours desquels les points de vue français, anglais et allemand ont été exposés avec clarté, successivement par MM. Th. Ruyssen, secrétaire général de l'Association pour la S. d. N., Bertram Pickard, et Jentsch. Pour celles qui n'ont pu assister à ces rencontres, une étude très serrée de la situation actuelle, et des solutions préconisées, a été préparée par Miss K. Courtney et le Dr. H. Clark, étude qui a été envoyée à tous les groupes affiliés et à tous les membres correspondants du Comité à travers le monde. Et la déclaration suivante fut remise les derniers jours de mars au Conseil de la S. d. N.

Le Comité Exécutif des Organisations féminines Internationales pour la Paix et le Désarmement,

S'associe au verdict du Conseil de la Société des Nations quant à la répudiation d'un traité par l'Allemagne, répudiation qui détruit la confiance en des accords librement acceptés.

Reconnaissant la gravité de la situation que cette violation a occasionnée en Europe, le Comité désire exprimer au Conseil sa conviction que la nécessité primordiale est de prévenir la guerre et de construire pour l'avenir. En conséquence, il espère que les présentes délibérations auront pour résultat des négociations pour l'édification d'une paix durable en Europe.

Le Comité espère

1) *que les dites négociations conduiront à une réduction et à une limitation générales des armements, ainsi qu'à un système international de contrôle et d'inspection;*
2) *que le recours à la guerre devra être évité en développant le système collectif en harmonie avec le Pacte de la Société des Nations;*
3) *que les négociations comprendront l'examen des différends, qui détruisent les bases sur lesquelles une paix durable peut être fondée.*

Le Bureau du Comité s'est encore réuni à Paris les 4 et 5 avril dernier, ceci pour permettre à ceux de ses membres qui ne peuvent pas facilement venir à Genève de participer à ses débats. Nous reviendrons dans notre prochain numéro sur ces réunions, mais nous pouvons dès aujourd'hui dire à nos lectrices qu'une Conférence d'études, consacrée en grande partie à des questions économiques, est prévue pour le début de juin à Genève. M. F.

Un succès féministe en Norvège

Le projet de loi reconnaissant aux femmes le droit d'accéder à toutes les fonctions de l'Etat, projet qui, sauf erreur, avait été repoussé, il y a quelques années, vient de réapparaître devant la Chambre Basse, qui l'a accepté par 64 voix contre 38. Il s'agit dans l'espèce de l'admission des femmes à la carrière diplomatique, au gouvernement, et au pastorat, et il est même assez curieux de constater que cette dernière vocation, entr'ouverte aux femmes dans bien des pays certes moins avancés que la Norvège, comme la Suisse ou la France, l'Etat scandinave qui a, le premier, reconnu des droits aux femmes, a beaucoup de peine à leur en laisser l'accès libre. On a encore entendu formuler à la Chambre les mêmes réserves et les mêmes craintes que nous avons entendues chez nous, il y a maintenant bientôt dix ans !

Le dernier mot, malheureusement, n'a pas été dit par la Chambre Basse, et le projet doit encore passer devant la Chambre Haute. Espérons que le Sénat norvégien, qui, croyons-nous, l'a déjà enterré une fois, ne voudra pas renouveler ce geste fâcheux et suivre trop fidèlement l'exemple de son confère le Sénat français !

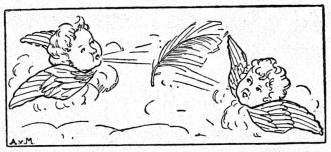

DE-CI, DE-LA

Les femmes dans les Commissions scolaires

Le Conseil municipal de la ville de Berne vient de procéder à l'élection des membres des Commissions scolaires. Celles-ci, sur un total de 144 membres, ne comptent que 14 femmes, soit le 9,7 %. Les femmes bernoises estiment avec raison cette proportion beaucoup trop faible, vu les tâches importantes qui incombent à ces Commissions.

Une femme pasteur en France.

Nous apprenons avec satisfaction que Mlle Schmidt, licenciée en droit et bachelière en théologie, a été appelée à remplir la charge de pasteur dans la paroisse de Sainte-Croix-Vallées Françaises (Gard).

---

chandises offertes à l'entr'acte, marchandises sur lesquelles les placeuses touchent fr. 0.05 par pièce vendue. Pour se faire un gain de fr. 80.— par mois, salaire fixe et pourcentage compris, il faudrait qu'une placeuse vende en moyenne 34 pièces par jour, et cela pour arriver à un salaire très nettement insuffisant.

Deux villes

De notre confrère Die Nation *(Berne), cette amusante historiette dont la portée psychologique dépasse celle d'une simple anecdote, que nous traduisons ci-après:*

Dans l'autobus de Grünewald. Une femme, appartenant à un milieu modeste, se précipite vers la porte de sortie à la station de Halensee, limite du secteur que son billet lui donne droit à parcourir. Mais elle arrive trop tard, et la lourde voiture s'est déjà remise en marche. Elle se lamente maintenant d'avoir tout un trajet à faire à pied pour revenir en arrière, et se plaint au conducteur qu'il ait donné trop tôt le signal du départ. « C'est au voyageur à se tenir prêt au moment de descendre », lui rétorque le conducteur, en lui réclamant le prix d'un nouveau billet pour ce trajet supplémentaire, et lorsqu'elle se rebiffe, il appelle tout simplement un agent de police, aux soins duquel il remet cette passagère. Tel est Berlin.

Il y a peu de jours, dans un autobus de la ligne Place St-Etienne-Mariahilfstrasse, un passager (du sexe féminin) demandait au conducteur, en prenant son billet, à quelle station il lui fallait descendre. « A la troisième station, répondit-il. « Mais, dès la station suivante, la femme se levait et se précipitait vers la sortie. « Pas encore », lui dit le conducteur. A la seconde station, comme elle faisait de nouveau mine de sortir: « Pas encore », répéta le conducteur; vous avez le temps, ce n'est qu'à la prochaine station. » Mais à cette troisième station, qui était la bonne, la femme resta tranquillement assise. Le conducteur ne s'en aperçut que lorsque la voiture s'était déjà remise en marche, mais tira immédiatement le signal d'arrêt, et fit descendre cette voyageuse peu débrouillarde; puis, lorsque l'autobus fut reparti à nouveau, il se tourna vers les autres voyageurs en disant: « Messieurs, vous comprenez maintenant pourquoi je n'ai jamais voulu me marier! » Telle est Vienne.

Que lisons-nous ?

Quelques titres de livres pour celles, qui aimant lire, ne savent pas toujours que choisir.

Georges Duhamel: *Fables de mon jardin.* 12 fr. français.

Amélie Fillon: *François Mauriac.* Coll. Galerie d'histoire littéraire.) 18 fr. franç.

E. Tasset-Nissolle: *Conquérantes.* 12 fr. franç.

Claude Silve: *Le Palertin.* 15 fr. franç.

Sigrid Unset: *Christine Lavransdotter*; tome I: *La Couronne.* (Coll. Cabinet cosmopolite. 24 fr. franç.

H. Dixelius (auteur de *Sara-Alelia): Simples histoires du Nord.* 12 fr. franç.

Publications reçues

Publications du Comité suisse des Sociétés s'intéressant au service domestique. (Vente: Office suisse pour les professions féminines, Schanzengraben, 29, Zurich.)

a. Die Haushaltlehre, plaquette illustrée, destinée aux jeunes Suisses allemandes en quête d'une profession. Elle explique la nécessité et les termes du contrat d'apprentissage, et renvoie les jeunes candidates aux bureaux d'orientation professionnelle, où elles trouveront conseils et adresses de bonnes patronnes.

b. Die Haushaltlehrmeisterin. Cette brochure contient des directives pour la patronne-maîtresse de maison. L'auteur parle d'expérience, indiquant les difficultés inhérentes à un apprentissage forcément mal délimité. Elle fait un choix judicieux dans la matière d'enseignement multiple et changeante. Une méthode est esquissée, illustrée par des faits vécus. C'est une vraie pédagogue qui a écrit ces directives, aussi la recommandons-nous à toute maîtresse de maison ayant charge d'éduquer de jeunes employées à son service.

A. de M.

Dr. Werner Ninck: *Jugend in Not.* (40 p., 1 fr. 50). Vente chez l'auteur, Därstetten, Berne.

L'auteur de cette brochure désire venir en aide à la jeunesse dans ses conflits sexuels. Il a recueilli les témoignages d'un grand nombre de jeunes des deux sexes, il s'est penché sur leur vie, sans parti pris et sans esprit de justicier; il essaye de comprendre leurs désordres, leurs chutes. Les confidences qu'il nous cite sont d'un intérêt poignant pour tout éducateur, car elles dévoilent la « grande pitié » de l'adolescence actuelle.

Si M. Ninck constate dans tous les milieux un manque affligeant de direction, un relâchement des mœurs et de l'énergie morale, il en incrimine un certain nombre de facteurs sociaux, entre autres l'émancipation de la femme. Il fait le

Carrières féminines

La « Froebelienne » (maîtresse d'école enfantine)

ACTIVITÉ.

La « Froebelienne » est chargée de l'éducation et de la surveillance d'enfants qui n'ont pas encore atteint l'âge de la scolarité obligatoire. Elle doit les occuper en les faisant jouer, dessiner, chanter, accomplir de petits travaux manuels, en leur racontant des histoires, etc. Elle exerce son activité soit dans des familles, des instituts, des homes d'enfants, soit comme directrice d'une école enfantine ou d'un jardin d'enfants, public ou privé, en ville ou à la campagne. Dans cet enseignement, elle applique surtout, en Suisse romande et en Suisse allemande, la méthode Froebel, et, dans le canton du Tessin, la méthode Montessori. Dans les cantons de Vaud, de Neuchâtel, de Genève et du Tessin, les « jardins d'enfants » ou écoles enfantines sont organisés par l'Etat, et correspondent au degré inférieur de l'école primaire; il en est de même à Bâle-Ville, où ils sont entretenus par l'Etat. En Suisse allemande, ils dépendent des communes dans quelques villes et grandes localités rurales; mais la plupart des écoles enfantines relèvent d'associations privées.

APTITUDES REQUISES.

Les conditions fondamentales qu'exige l'exercice de cette profession sont les mêmes que pour l'enseignement en général, à savoir: santé, intelligence, dons pédagogiques. Il faut y ajouter l'amour des petits enfants, de la bonne humeur, de la patience et de l'adresse manuelle. Du talent pour la musique et le dessin est indispensable. La compréhension des questions sociales devrait aussi, plus que cela n'a été le cas jusqu'à présent, entrer en ligne de compte dans le choix de cette profession, car une bonne maîtresse d'école enfantine doit pouvoir donner aux parents des conseils concernant l'éducation de leurs enfants, doit organiser des réunions de parents pour les éclairer sur tous les points qui peuvent les intéresser, et doit être capable de faire progresser de toute manière l'idéal des jardins d'enfants.

FORMATION PROFESSIONNELLE.

Il faut distinguer entre les cours qui préparent à la profession de maîtresse d'école enfantine ou de directrice de jardin d'enfants, et ceux qui contribuent plutôt à la culture générale de la femme, ou qui enseignent à occuper les petits enfants. Ceux-ci ne durent qu'un an, parfois moins, et ne confèrent pas le droit de diriger une école enfantine publique.

Les études professionnelles peuvent se faire dans quelques villes par des cours donnés dans des écoles supérieures: c'est le cas à Bâle, à Berne, à Genève (Ecole supérieure des jeunes filles, section pédagogique), à Lausanne (Ecole normale), à Neuchâtel (Ecole normale) et à Zurich. D'autres institutions préparent également à cette profession, toutes en Suisse allemande, sauf l'Institut des Sciences de l'Education (J.-J. Rousseau) à Genève. Toutes ces écoles préparent à l'obtention d'un diplôme reconnu par l'Etat.

L'AGE D'ADMISSION est partout de 17 à 18 ans, sauf à Lausanne (16 ans) et à Bellizone (14 ans). Dans les cantons de Genève et de Neuchâtel la maîtresse d'école enfantine doit avoir suivi l'école normale officielle, ses études professionnelles faisant ainsi automatiquement suite à l'école secondaire. Ailleurs, on demande presque partout la préparation de l'enseignement secondaire. Il faut passer un examen d'admission pour entrer dans les écoles de Bâle, Zurich, Berne, Saint-Gall, Lausanne, Neuchâtel et Genève.

UN STAGE PRATIUQE PRÉLIMINAIRE...

... parmi des enfants qui n'ont pas encore l'âge de fréquenter l'école est exigé par plusieurs écoles normales. L'Association suisse *Kindergartenverein* fait tous ses efforts pour obtenir des études préliminaires et une préparation pratique plus approfondie, et pour unifier davantage la formation professionnelle des maîtresses d'école enfantine. Pour l'admission dans une école normale de maîtresses d'école enfantine, elle pose les conditions minimum suivantes: âge d'entrée 18 ans, au moins 9 années d'études antérieures, 6 mois d'activité pratique dans un home d'enfants ou une famille. Le temps qui s'écoule entre la sortie de l'école obligatoire et l'entrée dans une école normale devrait, autant que possible, être employé par la future « froebelienne » à approfondir sa culture générale et à acquérir des connaissances pratiques en économie domestique et en puériculture.

LA DURÉE DES COURS...

... est variable : de deux ans à Bâle, Zurich, Berne, St-Gall, Ingenbohl, Menzingen, Lausanne et à l'Institut des Sciences de l'Education à Genève; dans les écoles supérieures de Genève et de Neuchâtel, les cours durent trois ans et sont suivis d'un stage payé de deux ans dans les écoles enfantines. Le *Kindergartenverein* demande que les études s'étendent sur deux ans au minimum. Dans plusieurs villes, et notamment à Lausanne, Neuchâtel et Genève, les cours ont lieu chaque année.

FRAIS: A Bâle et à Lausanne (externat), les cours sont gratuits; à Neuchâtel, ils ne le sont que pour les jeunes filles originaires du canton. A Zurich, le cours est gratuit pour les élèves habitant la ville; les jeunes filles dont les parents habitent le canton paient 80 fr. par an, les autres, 120 fr. Dans les autres établissements le prix varie d'environ 360 à 750 fr. pour le cours entier, mais il faut souvent ajouter à cette somme 100 à 120 fr. pour le matériel d'enseignement.

(A suivre.)

Echos du Congrès du Christianisme social à Bienne

Le récent Congrès qu'annonçait brièvement un des derniers numéros du *Mouvement*, et qui a eu lieu les 21 et 22 mars, avait été admirablement préparé, et fut d'un bout à l'autre d'un intérêt palpitant — pour ceux du moins que passionnent les questions sociales et qui souhaitent les voir aborder dans la sérénité, en dehors et au-dessus de tout esprit de parti. D'entre les sujets traités, aucun ne pouvait être indifférent à aucune femme de cœur: situation actuelle à Bienne; sort tragique de nombreux vieillards suisses; action éducative du cinéma et responsabilités des chrétiens dans ces divers domaines; l'esprit du Christ trop souvent absent de la société pseudo-chrétienne d'aujourd'hui; les immoralités courantes en matière fiscale, tant du côté de l'Etat que du côté des contribuables; enfin, l'opinion publique indispensable à l'affermissement et aux progrès de la S. d. N., dont elle est la seule arme... Que de choses à glaner dans nos notes d'auditrice pour le profit des lectrices — et des lecteurs — du *Mouvement!*

Faute de place, nous ne nous arrêterons un instant qu'à l'exposé de Me Arnold Bolle, avocat et notaire à La Chaux-de-Fonds, sur: *L'Impôt et la morale.* Après avoir stigmatisé comme il convient les nouveaux impôts, anticonstitutionnels, parce que portant sur des aliments de première nécessité ou des matières premières indispensables à la vie économique du pays, ce qu'interdit l'art. 29 de la Constitution fédérale, le conférencier flétrit non moins énergiquement le « truc » de la « clause d'urgence », qu'il qualifie d'insulte au peuple suisse, et d'insulte imméritée, puisque celui-ci, alors qu'en 1915 il y avait urgence réelle, sut dire un *oui* patriotique à l'impôt de guerre... Il rappelle qu'en France, il y a deux siècles et plus, en régime de monarchie absolue, le Parlement de Paris revendiquait déjà pour le peuple le droit de donner son avis sur les taxes!

Au cours de l'entretien fort animé et nourri qui s'engagea sur les conclusions du conférencier, M. G. Thélin (Genève), président de la Fédération du Christianisme social de la Suisse romande, qui, en cette qualité, avait présidé le Congrès, — M. G. Thélin, disons-nous, releva le fait qu'en ce qui concerne les femmes, la monstruosité signalée de l'impôt soustrait au vote populaire par la clause dite d'urgence se double de l'anomalie constante qui veut que, contribuables à l'égal de l'homme et au même taux que lui, les femmes ne soient jamais appelées à se prononcer sur le mode ou le taux de cet impôt, qu'elles auront à payer en vertu de décisions exclusivement masculines! Là aussi règnent l'injustice et l'arbitraire consacrés par un long usage... Ajoutons que Me Bolle avait déclaré au cours de son exposé que c'est non seulement un droit, mais un devoir de se révolter contre une loi inique, non pas certes en violant celle-ci, mais en travaillant à conquérir l'opinion en vue de la faire modifier, ce qui est le seul mode d'action démocratique. C'est bien ainsi que nous travaillons, nous autres femmes, — pas toujours avec succès!

E. S.

procès des parents, sans s'inquiéter de l'enchaînement économique et politique dont nous sommes tous les victimes, et sans songer que les générations précédentes ont, elles aussi, connu des conflits sexuels, preuve en soit la double morale, jadis reconnue par tous les milieux.

Là où nous sommes pleinement d'accord avec M. Ninck, c'est dans ses conclusions. Il préconise une éducation moins intellectualiste, la formation du sens social chez l'adolescent. Une sincérité nouvelle doit régner entre l'éducateur et son disciple. Le *Jugendheil*, organisation d'entr'aide morale, fondée par des personnalités du monde médical et pastoral, tend à créer dans toutes les localités du pays des cellules sociales, où l'on convoquerait tantôt les parents, tantôt les jeunes gens ou les jeunes filles, pour discuter des problèmes sexuels, du mariage, de la famille. On apporterait ainsi de la clarté dans un monde trouble, du secours aux faibles, et l'on préviendrait bien des misères et des désespoirs, en ouvrant aux jeunes des horizons nouveaux.

L'auteur ne nous en voudra pas, si nous entrevoyons, pour diminuer les conflits des jeunes, encore d'autres moyens que le Mouvement d'Oxfort et les Fronts.

A. DE M.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Hérisau et Teufen, fin avril 1936.

MESDAMES ET CHÈRES ALLIÉES,

Notre Assemblée générale aura lieu cette année à Coire en octobre. Nous vous rappelons, comme d'habitude, que les propositions que vous désirez voir figurer à l'ordre du jour doivent nous parvenir avant le 1er juin. Nous vous prions en outre de nous dire avant la même date si vous avez un sujet de conférence à proposer pour l'Assemblée générale.

Le Congrès du Conseil International des Femme sse tiendra presque à la même époque, c'est-à-dire du 28 septembre au 9 octobre à Raguse, sur la côte dalmate. (Si l'un de vos membres s'intéresse à ce Congrès, nous lui donnerons volontiers des renseignements complémentaires.)

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'entrée dans l'Alliance de trois Sociétés nouvelles:

L'Union des Femmes protestantes de Brigue et des environs;

L'Union des Femmes pour le travail social, de Bâle;

L'Union des Sociétés féminines de Bienne.

Nous souhaitons une cordiale bienvenue à ces trois nouveaux membres.

C'est avec regret que nous sommes obligées de renoncer à faire paraître un *Annuaire* en langue française pour le moment, car les réponses que les Sociétés romandes ont envoyées à la circulaire que nous leur avions adressée à ce sujet sont trop peu encourageantes.

Le *Mouvement Féministe* vous a tenues au courant des différentes pétitions que nous avons adressées aux autorités fédérales cet hiver. Nous nous occupons actuellement des salaires déplorables payés pour le travail à domicile, et nous espérons arriver à une amélioration par l'adoption de dispositions légales sur la question. Nous vous serons reconnaissantes si vous avez quelques observations à nous faire à ce sujet.

Les attaques contre le droit au travail des femmes devenant de plus en plus nombreuses, nous vous rappelons que le *Guide du conférencier* préparé par notre « Commission pour la lutte contre les effets de la crise », est imprimé, et que vous pouvez vous le procurer pour 80 centimes auprès de l'Office suisse pour les professions féminines (Schanzengraben, 29, à Zurich). Ce *Guide* contient des renseignements très intéressants, notamment sur la question du double gain dans les postes de l'administration de la Confédération et des cantons.

Nous vous recommandons l'initiative lancée par l'« Union Europa » en faveur d'un contrôle des industries privées des armes de guerre. Bien que nous ne puissions pas, en tant que femmes, signer cette initiative, nous tenons à donner notre appui moral à l'« Union Europa », qui poursuit le même but que la Commission créée autrefois par l'Association pour la S. d. N. et dont nous avions fait partie.

Notre appel pour la paix a rencontré beaucoup d'échos et dans plusieurs endroits, les femmes se sont mises à l'œuvre avec sérieux, cherchant à répandre nos idées. Les Eglises ont également répondu à notre demande avec empressement et organisent des manifestations pour la paix, à Pâques ou le 17 mai. D'autre part, plusieurs bons travaux ont été envoyés de Suisse pour le concours organisé par le Conseil International, sur les meilleurs moyens de répandre l'idée de paix parmi la jeunesse.

Nous sommes certaines que tous ces efforts ne seront pas vains. Un premier pas modeste, mais important, sera fait s'ils éveillent en nous le désir de travailler pour la paix, même au prix de quelques sacrifices personnels.

Nous attendons vos propositions pour l'ordre du jour de l'Assemblée générale, et vous envoyons, Mesdames et chères alliées, nos salutations très sincères.

Pour le Comité:

CLARA NEF.
ALICE RECHSTEINER-BRUNNER.

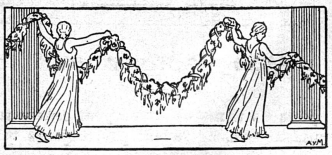

A travers les Sociétés

Comité Mondial des Femmes contre la guerre et le fascisme.

Le premier Congrès français du « Mouvement des femmes contre la guerre et le fascisme » vient de se tenir à Paris. Il permit de constater le développement prodigieusement rapide du « Mouvement ». Ses principaux thèmes d'étude étaient: la propagande et l'action à la campagne; le « Mouvement » dans les élections législatives; l'unification des forces féminines pour la défense de la paix, de la liberté et des droits des femmes. Ils suscitèrent de très intéressantes interventions, non seulement des déléguées, mais encore d'organisations non affiliées, sur l'entrée des femmes dans les Commissions municipales. A la dernière séance, consacrée à l'unification des forces féminines, de nombreuses organisations exprimèrent l'importance qu'elles attachent au travail des femmes dans la lutte contre la guerre, et pour l'amélioration des conditions sociales, et la « Ligue des mères et des éducatrices pour la paix » y affirma son désir de collaboration. Diverses protestations relatives aux persécutions subies en Allemagne, en Roumanie, en Grèce, par de nombreuses personnalités furent votées par acclamation.

S. F.

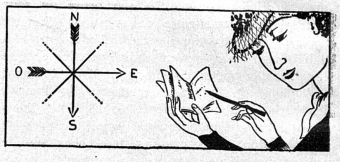

Carnet de la Quinzaine

Lundi 27 avril:
GENÈVE: Secrétariat de la S. d. N., quai Wilson, salle G, 11 heures: Ouverture de la XIIe session du Comité de Protection de l'Enfance.

Jeudi 30 avril:
GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et.-Dumont, 16 h.: Thé mensuel. Présentation de nouveaux membres. Musique, diction.
Id. LAUSANNE: Association pour le Suffrage féminin, Lycéum-Club, 2 bis, Lion d'Or, 20 h. 30: Assemblée générale annuelle. Rapports administratifs divers. Conférence par Mlle le Dr. Meier : *De la notion d'infériorité chez la femme comme facteur de névrose.* — Thé. — La séance est publique.

Vendredi 1er mai:
GENÈVE: Union des travailleurs sociaux de Genève, Taverne sans alcool de Plainpalais, 17 h. 30: *L'application de la loi fédérale sur la tuberculose à Genève et ses résultats.* — 19 h.: Souper en commun.

Samedi 2 mai:
THOUNE: XVe Assemblée annuelle de l'Association suisse pour la S. d. N., 16 h., Hôtel Bellevue: Discours d'ouverture: M. Boissier, président. — Rapports administratifs, élections du Comité, etc. Souper en commun. — 20 h. 15, Hôtel Freienhof: Assemblée publique: Discours de M. Amstutz, président de la ville de Thoune. Chœur. *La situation internationale*, par M. Oeri, conseiller national (en allemand). — *Le combat contre les démons*, par M. le professeur Adolf Keller (en allemand). — Soirée familière.

Dimanche 3 mai:
THOUNE: XVe Assemblée annuelle de l'Association suisse pour la S. d. N., 9 h. 30, Hôtel Bellevue: *La situation internationale de la Suisse et la S. d. N.* Introduction par MM. L. Boissier et Ernest Bovet. Libre discussion. — 12 h. 30, Freienhof: Repas en commun. — 14 h. 30: Suite de la discussion; vote éventuel d'une résolution.

The International Suffrage News
(JUS SUFFRAGII)

Nouvelles du mouvement féministe à travers le monde
(Texte anglais et français)
Organe mensuel de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Alliance civique et politique des femmes
Prix de l'abonnement annuel: **6 sh.**
4,50 fr. suisses
190, Vauxhall Bridge Road, Londres, S. W. I.

Vacances à Vermala
sur SIERRE
FOREST-HOTEL (Altitude 1700 m.)
Pays du soleil et de la tranquillité. La situation de l'hôtel entouré de forêts de sapins, face aux Alpes et dominant la vallée du Rhône, est une merveille. Service d'auto entre Montana-Gare et Vermala. Excursions dans la région du Wildstrubel. Prix abordables pour passants et pensionnaires. Repas végétariens ou régime sur demande.
Saison juin-octobre. — Prospectus.
Mme ZUFFEREY-BAUR, Dir.

OUVROIR
de l'Union des Femmes
Lingerie fine et courante. - Tricotages. Trousseaux - Commande - Réparations
Prix modérés
Tous les achats faits à l'OUVROIR fournissent du travail à des chômeuses ou à des femmes atteintes par la crise.
21, RUE PIERRE-FATIO :: GENÈVE
(Téléph. 49.797)

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE